

baux et dans la Gazette de Touroing (journal quotidien).

FUNÉRAILLES DE MGR LOUIS-DÉSIRÉ BATAILLE

ÉVÊQUE D'AMIENS

La Chapelle de l'Évêché
Le corps de Mgr Bataille, revêtu des ornements pontificaux, avec la croix pastorale et l'anneau, a été déposé dans un double cercueil, vendredi matin, vers neuf heures, en présence de MM. les vicaires capitulaires et de MM. les membres du Chapitre.
Dans le premier cercueil, qui est de plomb, un écrit imprimé, scellé aux armes du Chapitre et placé dans un tube de verre, rappelle les actes principaux de la vie et de l'épiscopat du regretté prélat.

Sur le cercueil extérieur qui est de chêne, figure une petite plaque de cuivre sur laquelle sont gravées les armes de Mgr Bataille avec sa devise : *Charitas mea cum omnibus sobis*, et l'inscription suivante :

LUDOVICUS DESIDERATUS BATAILLE
Episcopus Amianensis
Natus die XXI Septembris MDCCCXX
Consecratus die XXI Septembris MDCCCXXIII
Obiit die 10 Junii MDCCCXXIX

La Chapelle ardente

Dans le grand vestibule du Palais on a organisé hier une chapelle ardente.

Les murs sont recouverts de haut en bas de draperies noires et blanches.
Ces deux draperies ont été transportées ce matin le corps de Mgr Bataille et que les R. R. P. Dominicains, les R. R. P. Franciscains et le Chapitre de la Cathédrale ont dit, de huit à neuf heures, les nocturnes et les laudes de l'office des morts.

Après la messe, le corps a été fait par S. Exc. Mgr l'archevêque de Reims, assisté de tous les évêques présents à la cérémonie.

Autour de l'Évêché

Dès neuf heures, la place Saint-Michel, la place Notre-Dame, les abords de l'Évêché et de la Cathédrale et toutes les rues par lesquelles doit passer le cortège funéraire de Mgr Bataille, présentent une animation extraordinaire.

Le clergé des différentes paroisses de la ville, le clergé de toutes les paroisses du diocèse, les prêtres, les religieux, les congrégations pieuses, les élèves des écoles primaires, les élèves des écoles communales, les élèves de l'École libre de la Providence, les élèves du Lycée, les élèves de tous les établissements d'instruction libre, les pensionnaires de jeunes filles, les enfants des ouvriers, tous ceux, en un mot, qui doivent faire partie du cortège se rendent à la Basilique.

D'autre part, une énorme foule de fonctionnaires, sénateurs, députés, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, magistrats, professeurs, maîtres des diverses administrations, se réunissent à l'Évêché. Les vastes salons du palais épiscopal ne tardent pas à être encombrés et la cour d'honneur et l'avenue, sont remplis par une assistance considérable.

MM. Morel et Fautrier, vicaires généraux, reçoivent les autorités et les invités.
Amiens a voulu témoigner de son deuil, et les funérailles qui se préparent vont proclamer hautement le respect et de la vénération dont la cité se plaisait à entourer notre regretté évêque.

Unanimes que sa mort prématurée a causés à tous les catholiques.
Il faudrait remonter bien loin peut-être dans notre histoire locale pour se trouver en présence d'une aussi complète et aussi imposante manifestation de deuil public.

Armée

Toutes les troupes de la garnison avaient pris les armes.
Le 72^e défilé fournissait trois bataillons de quatre pelotons chacun, à seize files, le drapeau en tête, les tambours voiles de crêpe et la musique.

Le 8^e bataillon de chasseurs à pied. Le détachement du 3^e régiment de chasseurs à cheval et le 2^e escadron du train fournissent chacun deux pelotons sous les ordres d'un capitaine.
Les trois bataillons du 72^e de ligne étaient sous les ordres de MM. Baré, Nicotie et Castellot, ayant pour adjudant-majors MM. Dancie, Vautier, et de Courbon. Les pelotons étaient commandés par des capitaines ayant sous leurs ordres deux lieutenants ou sous-lieutenants.

Toutes les troupes étaient placées sous le commandement de M. le colonel d'Aubigny du 72^e, commandant par intérim la 6^e brigade.

Le cortège

A dix heures, la levée du corps ayant été faite solennellement par S. E. Mgr l'archevêque de Reims, le cercueil de Mgr Bataille déposé sur un brancard que portent les membres de plusieurs délégations ouvrières.

Les cordons du poêle sont tenus par :
M. le général Carrière-Tréport, commandant en chef le 2^e corps d'armée;
M. Sandbreuil, premier président de la Cour d'appel d'Amiens;
M. Spuller, préfet de la Somme;
Et M. Delpech, maire d'Amiens.
Pour rendre nos lecteurs juges du caractère solennel et grandiose que présentait la marche funéraire, il nous suffira de dire que l'extrémité du cortège n'était pas encore parvenue sur la place de la Cathédrale, alors que déjà la croix de Notre-Dame et la basilique de Saint-Firmin, en tête du cortège, pénétraient dans la Basilique.

Sur tout le parcours, les maisons étaient ornées de draperies noires et blanches; une foule considérable faisait la haie et par son attitude recueillie et pieuse s'associait au deuil de la cité et du diocèse.

La Cathédrale

Sur la place de la Cathédrale stationne une énorme foule de fidèles; du haut des marches de l'édifice la vue de cette immense multitude entourée de troupes produit un effet imposant.
Des oriflammes de deuil flottent sur notre antique basilique; les deux tours, le grand portail, le portail de la Vierge dorée, la flèche ont arboré les couleurs noires et blanches.

En entrant dans l'édifice, l'âme est comme enveloppée par un sentiment de grandeur : la majesté du temple, la solennité de la décoration ont un caractère saisissant.
Au milieu du transept, on aperçoit tout d'abord d'immenses draperies noires, largement bordées de blanc, descendant d'une croix à quatre dents elles vont rejoindre le triforium, quatre autres les chapiteaux des piliers.
Dans l'écartement de ces huit pendentifs, apparaît le pallium de Mgr Bataille, exécuté jadis avec une grande habileté par une de nos maisons d'Amiens.
Au-dessous de la catafalque formé par plusieurs gradins chargés de flambeaux.
Le corps de Mgr Bataille est déposé dans le bas du catafalque; la représentation est figurée au-dessus : elle est couverte du drap mortuaire ainsi que les insignes épiscopaux : crosse, mitre, flambeau, livre pontifical.
Dans la nef et dans le chœur, des draperies noires bordées de blanc sont attachées à l'appui du triforium.
Les piliers sont revêtus à l'extérieur de larges draperies de même couleur sur lesquelles figurent les armes de Mgr Bataille.

Entre les piliers flottent des oriflammes noires et blanches.

La voûte est également ornée d'oriflammes : celles du milieu sont noires et traversées d'une bande blanche qui supporte la lettre initiale du prénom de Monseigneur, la lettre L; sur les côtés sont en grand nombre d'autres oriflammes noires et blanches.

La chaire est voûtée.
Dans le chœur, derrière l'autel est dressé un vaste rétable, de genre gothique; du haut des grilles descendent des pendentifs noirs et blancs; les panneaux des stalles sont cachés par des draperies couvertes de larmes d'argent.

Le trône de Mgr Bataille est tout entier recouvert d'un voile noir qui cache les tentures d'or et de pourpre; sous le voile on entrevoit le fauteuil violet.

En face s'élève le trône de S. Exc. Mgr l'archevêque de Reims, métropolitain officiant.
Voici les noms des archevêques et évêques venus, assister aux funérailles de Mgr Bataille :

Mgr Benoit-Marie Langénieux, archevêque de Reims;
Mgr François Richard, archevêque de Larzac;
Mgr Guillaume-René Meignan, évêque de Châlons, assistant au trône pontifical;
Mgr Jean-Baptiste-Joseph Lequette, évêque d'Arras;

Mgr Alfred Dupuissay, évêque de Limoges, assistant au trône pontifical, assistant au trône pontifical, comte romain;
Mgr Charles Emile Freppel, évêque d'Angers;

Mgr Victor Delannoy, évêque d'Aire, assistant au trône pontifical, comte romain;
Mgr Odon Thibaudier, évêque de Soissons;

Mgr François-Eduard Hasley, évêque de Beauvais;
Mgr Thérri Obré, évêque de Zaoara.
Pour les autres évêques assistants, on a préparé des prie-Dieu avec des coussins violets; leurs sièges sont en planche.

La chapelle de Sainte-Théodose n'a reçu aucune décoration; d'après la liturgie, les assistés des morts ne doivent pas être ornés; on ne parle pas de cimetières.

Pendant le Saint-Sacrifice, la musique du 72^e de ligne et celle de la compagnie des Sapeurs-Pompiers ont fait entendre différents morceaux exécutés avec un très grand succès.

Après la messe, Mgr Lequette, évêque d'Arras, a fait l'éloge funèbre de Mgr Bataille.

ÉPHÉMÉRIDES ROUBAISIENNES

18 Juin 1856. — Publication du premier numéro du *Journal de Roubaix* sous la direction du propriétaire, M. Jean Reboux, fils de M. Reboux-Leroy, l'ex-directeur du *Journal de Roubaix*, et de la *Bourse*, organes de la droite modérée, à Lille, sous la Restauration. La *Bourse*, résidée fidèle, après 1830, à la cause catholique et légitimiste, succomba sous les condamnations dont l'accablèrent les tribunaux de Louis-Philippe. Son rédacteur en chef, M. Charles Reboux, fils aîné de M. Reboux-Leroy, dicta ses dernières volontés.
Le *Journal de Roubaix* parut d'abord deux fois par semaine.

18 Juin 1874. — La Commission administrative des hospices de Roubaix est autorisée à accepter au nom de cet établissement le legs de 15,000 francs que M. de Valenciennes a fait par son testament du 26 septembre 1869, par le sieur Jules Ernest-Dormeur, son vivant négociant à Paris, à charge d'établir et créer tout spécialement dans l'hôpital de Roubaix et de conserver à perpétuité un lit destiné aux malades. (Archives de l'Hospice.)

Etat-civil de Roubaix

DECLARATIONS DE NAISSANCES DU 15 JUILLET.
Victor Deletré, rue du Pontonoy, 34. — Julien Cabaret, rue de la Croix, 21 ans, comme, rue du Nord, 2. — Léocadie Mullier, rue des Longues-Halles, 485. — Henri Barquet, rue des Longues-Halles, 52.
DECLARATIONS DE DÉCÈS DU 15 JUILLET.
Pauline Delange, 2 mois, au Coudé-Four, carrière Deletré, cour Charminette, 7. — Pierre Deletré, 23 ans, rue de la Croix, 21 ans, cité St-Antoine, 24. — Charlotte Desombes, 79 ans, rentière, rue du Chemin-de-Fer, 36. — Marie Vandewielde, 2 jours, Grande-Rue, 42. — Adèle Desombes, 23 ans, rue Archimède, cour St-Emile. — Clara Dutriaux, 42 ans, rue de Soubise, 48.
DE MARIAGES DU 15 JUILLET.
Auguste Malfait, 22 ans, tailleur, et Emélie Hommey, 23 ans, servante. — Benjamin Vandebussche, 30 ans, boucher, et Maria Mehuis, 23 ans, cabaretier. — Oscar Baret, 44 ans, apothicaire, et Léonie Legrand, 45 ans, sans profession. — Charles Devienne, 23 ans, journaliste, et Louise Olivier, 18 ans, soigneuse. — Henri Gilman, 49 ans, dessinateur, et Léonie Grigny, 19 ans, soigneuse. — Georges Rieder, 25 ans, cordonnier, et Joséphine Bayez, 43 ans, bonnetier. — Jean Recroquet, 21 ans, serrurier, et Julie Deloof, 20 ans, bobineuse. — Paul Carette, 27 ans, ourdisseur, et Adèle Drouot, 30 ans, tisserieuse. — Joseph Arn, 28 ans, artiste d'agilité, et Maria Florin, 28 ans, artiste d'agilité.

Etat-civil de Touroing

DECLARATIONS DE NAISSANCES DU 16 JUILLET.
Alphonse Liagre, rue des Carliers. — Palmire Dujardin, chemin des Carliers. — Henriette Dier, avenue de la Gare. — Paul Baret, rue Moitte. — Jeanne Desreumaux, Croix-Rouge. — Camille Luyart, Marlière. — Marguerite Plankart, rue du Bouquet. — Edouard Dumont, chemin des Pâtes. — Jeanne Delbecq, rue du Tilleul.
DECLARATIONS DE DÉCÈS DU 16 JUILLET.
Hérédine Duriez, 28 ans, épouse de Louis Trel, 30 ans, rue de la Gare. — André Lehoucq, 1 an 9 mois, chemin des Mottes. — Maria Vanzeven, 2 ans 7 mois, rue Saint-Gervais. — Johanna Pataun, épouse de Marius, rue de la Gare.
MARIAGE DU 16 JUILLET. — Charles Speliers, 25 ans, peigneron, et Marie de Schepper, 25 ans, soigneuse.

Convois funéraires & Obits

Les amis et connaissances de la famille PROIX-BRUNOT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de faire part du décès de Dame Juliette BRUNOT, décédée à Roubaix, le 17 juin 1879, à l'âge de 38 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au CONVOI et à SALT SOLENNELS qui auront lieu le jeudi 19 courant, à 3 heures 1/2, en l'église de Saint-Sépulchre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, à l'angle de la Rue des Vélécipèdes, à 4 heures.

UN OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré à l'église paroissiale de Sainte-Elisabeth à Roubaix, le jeudi 18 juin 1879, à 9 heures pour le repos des âmes de : Monsieur Pierre STOOPS, décédé à Roubaix, le 14 juin 1878, dans sa 55^e année; et de Dame Florentine DESMETS, son épouse, décédée à Roubaix, le 14 mai 1877, dans sa 56^e année. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BOURSE LINIÈRE. — Les affaires en matières brutes sont assez restreintes, les acheteurs ne voulant pas payer la hausse et les vendeurs la maintenant avec fermeté. Pas de changement pour les fils et la toile, affaire limitée et peu fermes. Les fils jaunes sont très-demandés et en hausse.

MARCHÉ AUX BLÉS DU 18 JUILLET 1879 (bulletin commercial). — Petite marché; 700 hectolitres. Prix sans changement.

Farines 35 fr. 50 en boulangerie.

MARCHÉ AUX BLÉS DU 18 JUILLET 1879 (communiqué par l'Hôtel-de-Ville). — Hausse moyenne; 0 fr. 62 centimes.

Atby. — Nous apprenons la mort du regretté M. Dubois d'Auby, ancien Intendant militaire.

M. Dubois d'Auby appartenait à une des familles les plus anciennes de la région. Pendant toute sa vie il s'est consacré à l'agriculture et à la culture de la vigne, mais plus encore que le roi il aimait la France et chaque fois qu'il fut en péril, quel que fut le gouvernement qui combattait son nom, M. Dubois ne lui a jamais marchandé son concours; chacun se rappelle que, après le 4 septembre, M. Dubois d'Auby s'est mis spontanément à la disposition de M. le ministre de la guerre d'alors qui était M. Gambetta. On voit que les royalistes comprennent autrement le devoir que les sous-intendants Brissy ou ceux qui leur ressemblent.

M. Dubois d'Auby était un catholique fervent; il dépensait en charités de toutes sortes et en œuvres de bienfaisance la plus large part de ses revenus; il laissera chez tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme dont la vie fut toujours droite et d'accord avec elle-même; à une époque où on a une indulgence singulière pour les défections les plus inattendues, ce sont des pertes particulièrement douloureuses, que celle des hommes qui, en toutes circonstances, ont su rester fidèles au devoir.

— DOAL. — Nous lisons dans la Gazette de Douai:
« Le citoyen Jean Lefebvre de Dorigines, a été délégué par le congrès régional de Lille au congrès ouvrier de Marseille.

« Heureux Jean Lefebvre, il y en a beaucoup qui seraient socialistes comme lui; voyager, pérorer et ne pas travailler, c'est un métier charmant que celui-là et nous connaissons beaucoup de gens qui prendraient bien un abonnement dans ces conditions-là.

« En tous cas le leader de Dorigines pourra mettre sur ses cartes de visite :
« JEAN LEFEBVRE
« TRAVAILLEUR EN CONGRÈS
« Fait discours à la pièce et sur mesure
« Vat en ville. »

— CALAIS. — Le duc et la duchesse d'Edimbourg se sont embarqués hier à midi, pour l'Angleterre, sur bateau spécial. Le duc et la duchesse reviennent des notes d'or, de l'empeleur Guillaume.

— DUNKERQUE. — La goëlette Ouvrière, capitaine Decoutter, armateur M. A. Bossart, étant dans la baie de Faskrudon-Fjord (Islande), a été abordée et coulée par le stationnaire de l'Etat, Le Lion.

Une partie de l'équipage est arrivée hier, et l'autre est attendue sous peu de jours.

— BAUVIN. — Samedi, dans la nuit, les douaniers de Bauvin ont arrêté à Billy-Berclau un fraudeur conduisant une voiture attelée d'un cheval et renfermant 268 kilogrammes de tabac en feuilles. — Avant de conduire leur prise au bureau de Bauvin, les douaniers enformèrent le fraudeur de la prison de Billy, et chargé de se surveiller dans le garde-champêtre et l'adjoint. Quelques heures plus tard, le prisonnier, aidé sans doute par des personnes de la commune, trompa la vigilance de ses gardiens et s'échappa sans qu'il ait été possible, jusqu'ici, de découvrir ses traces.

— SAINT-AMAND. — M. le préfet du Nord s'est rendu récemment à Saint-André pour assister au mariage de M. Pichon, sous-préfet de Dunkerque, parent de M. de Maréchal, avec Mlle Julie Hiron.

Belgique

Le chef de la droite parlementaire, M. Malou, a prononcé, à Dinant, il y a quelque temps, un discours à sensation relatant toutes les avances dont le pouvoir libéral abreuve la nation catholique belge. M. Malou termine par cette déclaration qui fut accueillie avec enthousiasme :
« Et c'est dans de telles conditions que l'on ose nous convier à participer, en 1880, à la célébration du 50^e anniversaire de notre indépendance nationale ! Libre à nos adversaires de fêter avec éclat leur trop facile triomphe, quant à nous, nous nous abstiendrons; il ne nous restera qu'à porter le deuil des plus nobles libertés inscrites dans la Constitution.

— Samedi dernier, dans l'après-dînée, un affreux malheur est arrivé à Héverlé, près Louvain, dans la nouvelle et magnifique église que M. le curé Trucens fait bâtir pour sa paroisse. Le temple est presque achevé; de superbes vitraux peints y sont placés, et l'on fixe les chapiteaux pour le platrage des voûtes, des colonnes et des murs latéraux.

La révérende mère supérieure de l'hospice «Princesse Louise d'Arénberg» à Hervé, conduisant une dame qui était venue voir les sœurs de son couvent, proposa à celle-ci d'entrer un moment dans l'église. Ces dames rencontrèrent M. le curé et son clerc, mais au même moment une pluie glissante de l'échafaudage, tomba sur la tête de la malheureuse mère Vincent et l'étendit raide mort auprès de ses compagnons, qui furent à un vrai miracle de ne pas être tués eux-mêmes.

— Hier, à 3 heures, à eu lieu, à Tournai, la vente annuelle des chevaux de réforme du 4^e lanciers. Cette vente avait attiré une foule considérable d'amateurs.
Deux accidents sont arrivés : un ouvrier qu'on nous a dit être d'Havivines, a reçu au bas de l'omoplate un coup de pied d'un cheval qu'on essayait, coup si violent qu'il tomba évanoui. On le transporta d'urgence à l'hôpital. Ses jours sont en danger. Un laurier a reçu aussi en pleine poitrine une raide d'un cheval rétif. Son état est aujourd'hui relativement satisfaisant.

FAITS DIVERS

— M. Guillot, chargé de l'instruction du crime du passage Sainier, poursuit activement ses recherches sur de nouveaux indices.
On sait par une note publiée dernièrement que M. Guillot recherchait un nommé Joséfé y Paterno, originaire de Manille, ayant beaucoup connu la victime Marie Fellerail.
Joséfé y Paterno, en ce moment à Londres, habitait au 69 de la rue Taillout, non loin de l'endroit où la gaine du poignard ayant servi à commettre le crime a précisément été retrouvée.

— Parlant très bien français et vêtu à l'européenne, Joséfé y Paterno a toutefois le type japonais, et à Paris il ne fréquentait que des Chinois ou des Japonais.
M. Guillot étant parvenu à trouver l'adresse de Paterno à Londres, a immédiatement envoyé des agents chargés de ne pas le perdre de vue jusqu'à nouvel ordre.
— L'ouverture de la pêche à la ligne a été marquée dimanche, à Auteuil, par un triste accident.

M. Potier, corroyeur, âgé de vingt-huit ans, s'était installé sur une chaise placée sur un radeau servant aux réparations des bateaux-omnibus. Il s'endormit sans doute la ligne à la main.

Les vagues produites par le passage des bateaux de Paris à Strassens firent basculer la chaise, et le malheureux Potier fut précipité dans la Seine. Malgré les soins qui lui furent prodigués, on ne put le rappeler à la vie.

Un accident des plus dramatiques s'est produit à Naples pendant la célébration de la Fête Dieu. Comme la procession allait passer devant le palais Sauro, un balcon qui se trouvait cinq mètres en avant et à coup, entraînant dans sa chute la duchesse de Sauro (qui est morte des suites de la contusion) et la duchesse de Bagnoli et les deux filles du duc de Sauro. Le dernier était sur le balcon voisin. On juge de son désespoir lorsqu'en retournant à la tête il eut sous les yeux le spectacle de l'affreux malheur qui frappait toute sa famille.

La duchesse était âgée de cinquante-deux ans.
Quelques personnes qui se trouvaient dans la rue ont été blessées plus ou moins grièvement par les débris du balcon; cet étrange accident a produit une vive émotion dans toute la ville.

— A Varsovie, un ouragan a détruit 7 ponts de la ville de Varsovie à Vienne entre les stations de Myszkof et de Zarwecy. Les communications ferrées sont interrompues sur une étendue d'une verst.

TRIBUNAUX

M. Lampro, gérant du *Triboulet*, a comparu devant le juge d'instruction. Il est accusé, comme nous l'avons dit, d'avoir publié un article intitulé : *Marmiteuse 1^{er} au Grand Prix*.

Le dédit d'outrage envers le chef de l'Etat a été relevé contre lui.
Dans l'instruction, M. Lampro a protesté énergiquement contre le caractère illégal, selon lui, de la saisie administrative du *Triboulet*.

Logographe

Sans moi l'homme icibus ne serait pas heureux. Je dépide son front et j'anime une fête. Un être sot, lourd, ennuyeux. Et cependant c'est à ma vigilance. Que les Romains durent leur délivrance. Le mot de l'énigme d'hier est : *Pâté*.

NOUVELLES DU MATIN

Réunion des groupes de gauche
Paris, 17 juin, 8 h. soir.
Les bureaux des groupes de gauche des deux Chambres se réuniront demain pour nommer des délégués qui iront se concerter avec le gouvernement en vue du Congrès.

Réunion du Congrès
Le Congrès sera divisé en seize bureaux composés de cinquante deux membres. Il y aura deux séances dans la journée de jeudi; MM. Brun et Chesnelong prendront la parole.

Il paraît difficile que la discussion soit terminée le même jour.
La révolte en Algérie
Alger, le 17 juin 1879, 1 h. 35 du soir
Le général Fergonnet envoie du camp de Média, 17 juin, la dépêche suivante expédiée de Batna, le 17, à 9 h. 40 du matin :
« Notre marche sur Média n'a pas été interrompue par les tribus insurgées ont été signalées au loin.

« Vers deux heures, une dizaine des plus importants des Ouled-Daoud se sont présentés à moi camp pour demander l'aman, ajoutant que le Chérif avait lui dans l'Amardj, le chef de tribu, qui n'est pas en esen et que l'agitateur est encore à Elhannana, ou les Ouled-Daoud doivent le tenir comme caution.

« J'ai renvoyé deux des gens des Ouled-Daoud à leur tribu avec mission de déterminer les leurs à me livrer le Chérif, s'il veut échapper à une attaque que je ferai exécuter ce soir même; s'ils n'amenent pas le Chérif à moi camp, ils seront chassés d'une façon exemplaire.

« La colonne de Biskra doit être ce soir à Sassef, celle de Khenchela doit être à Taguizum; je leur prescris la plus grande surveillance sur les différents passages que pourraient prendre en fuyant le chérif et ses partisans.

« Camp de Médina, le 16 juin 1879.
Belgique
Bruxelles, 17 juin.
Séant. Discussion du projet relatif à l'enseignement. Le prince de Ligne, président du Sénat, appartenant à la gauche, parle contre le projet.

L'Etna
Messine, 17 juin soir.
Des tremblements de terre continus, ayant leur foyer dans l'Etna, ont occasionné de graves éboulements. Plusieurs maisons se sont écroulées, d'autres menacent de s'écrouler. Les routes sont interceptées. Le nombre des morts est considérable.

NOUVELLES DU SOIR

Le Congrès
Le bureau du Sénat s'est réuni hier matin, afin d'arrêter certaines dispositions préliminaires pour la séance de l'Assemblée nationale de jeudi, au début de la séance, à dix heures, il sera tout d'abord procédé au tirage au sort des bureaux.

Comme la Chambre se compose de 41 bureaux; et le Sénat de 9 bureaux, il a été convenu que les 833 membres qui forment l'Assemblée nationale seront répartis en 20 bureaux, lesquels comprendront chacun 42 membres.
L'opération du tirage au sort des bureaux nécessitera un temps matériel beaucoup plus long que celui qui est exigé pour le tirage au sort des bureaux du Sénat ou de la Chambre des députés.

On n'a pas encore songé à préparer un appareil spécial de dimension suffisante pour la réunion de l'Assemblée nationale. Il faudra donc recourir au système employé jusqu'en 1876.
M. le président Martel sera obligé d'extraire d'un carton les noms de chacun des 833 membres de l'Assemblée Nationale, et un huissier proclamera ces noms à haute voix, en ayant soin d'indiquer préalablement le numéro du bureau.

La liste des vingt bureaux avec leur composition sera immédiatement imprimée et affichée afin de permettre aux membres de l'Assemblée Nationale de savoir exactement à quel bureau ils appartiennent.
Après le tirage au sort des bureaux, l'Assemblée Nationale sera saisie du projet de suppression de l'article 9 de la Constitution.
M. le président du Conseil ou l'un de ses collègues du cabinet présentera quelques observations pour expliquer les motifs qui ont déterminé le gouvernement à demander la suppression de l'article 9 de la Constitution.
Le projet du gouvernement sera renvoyé à l'examen d'une commission. Les bureaux devront alors se réunir pour nommer cette commission.

Toute cette procédure nécessitera un temps matériel assez long qui occupera la première partie de la séance de jeudi.
La séance ne pourra être reprise que quand la commission aura terminé sa délibération, c'est-à-dire après avoir entendu la lecture du rapport, l'avoir approuvé et en avoir autorisé le dépôt sur le bureau de l'Assemblée Nationale.

Le débat peut-il se terminer le même jour ? A la rigueur, cela est parfaitement possible. Il suffirait, en effet, de s'opposer à la prise en considération des amendements qui pourraient être présentés, sans répondre aux auteurs desdits amendements, ou d'écarter toute motion, par la question préalable; mais il paraît difficile de procéder ainsi. La discussion durera donc probablement deux jours.

On s'est occupé, dès hier soir, d'aménager la salle des séances, en vue du Congrès qui doit se réunir demain. On enlève la cloison mobile qui sépare la salle des séances des couloirs, afin de pouvoir installer autant de chaises qu'il y aura de membres au Congrès. Les travaux seront continués toute la nuit, et des trains supplémentaires seront mis demain matin, à la disposition des sénateurs et des députés.

Les travaux de l'Assemblée Nationale, en ce qui concerne le projet de loi sur le régime parlementaire et d'aménagement matériel, il y a à établir des règles de conduite politique, par un accord entre le gouvernement et les représentants des majorités républicaines des deux Chambres.

C'est en effet, les présidents des groupes de gauche du Sénat, MM. Ferry, Duclercq et Féroillat, et les présidents des quatre groupes de gauche de la Chambre, MM. Louis Blanc, Brisson, Bernard-Lavigne et Germain, qui ont été réunis hier soir, à la garde des secrets à une conférence, laquelle assisteront MM. Le Royer, Lepère, Léon Say et Waddington, président du conseil.

À quatre heures de l'après-midi, les bureaux des sept groupes républicains du Sénat et de la Chambre se réuniront ensemble au Palais-Bourbon pour entendre le compte-rendu de l'entrevue de leurs présidents avec les ministres, et statuer définitivement sur la marche à suivre le lendemain.

C'est dans ces deux conférences qu'on arrêtera l'ordre de la discussion, les mesures à prendre à l'égard des questions étrangères à l'objet du Congrès qui pourraient être soulevées, et les moyens d'appliquer aux membres qui pourraient être tentés de troubler les délibérations.

Une délégation composée de MM. Chavoix, Garrigou, Lecherbonnier, députés, du projet de la Portogne, et de M. Gadat, conseiller général du canton de Périgord, a été reçue lundi par le ministre du commerce. Cette délégation venait pour l'entretien de la création à Périgord d'une école des arts et métiers.

Le ministre a répondu très-favorablement à la demande de la délégation.
Petite Bourse du 17 juin.
3 0/0 82.22, 27. — Amortissable 85.25. — 5 0/0 116.80 90.88. — Ital. en 81.75. — Turc 12.07. — Bang. Ottom. 315. — Egypte 6 0/0 242.50 243.75 243.12. — Chem. Egypt. 345. — Florin 68 3/16 5/16. — Rente 92 7/8. — Hongrois 83 7/8 5/8. — Autrichiens 620 demandés.

Dépêches Télégraphiques

Une conférence libre-échangiste
Bordeaux, 17 juin, soir.
Ce soir a eu lieu la réunion publique des libre-échangistes. Salle comble. La Chambre de commerce et le conseil municipal assistaient à la réunion.

M. Fourcaud, sénateur, maire de Bordeaux, a expliqué le but de la réunion. Il a affirmé la nécessité du maintien des traités libre-échangistes.

M. Fourcaud a demandé la nomination du bureau et annoncé un discours de M. Raoul Duval.
M. Fourcaud a été nommé président du bureau à l'unanimité.
M. Raoul Duval a expliqué le but de sa présence à la réunion.

L'orateur a insisté sur la nécessité de maintenir les traités libre-échangistes contre le principe protectionniste.
Le libre-échange donnera la fortune, la prospérité, le travail.
Le système de la protection n'amènera que la misère et le chômage.

L'orateur s'est ensuite appliqué à réfuter les informations les plus importantes de M. Puyeu-Quertier concernant la filature, les importations, les exportations et l'état de la marine marchande. (Applaudissements.)
Après l'entretien de la marine marchande, M. Raoul Duval dit que malgré les assertions de M. Puyeu-Quertier, il maintient et prouve que la flotte française, s'étant transformée de navires à voiles en navires à vapeur n'a rien perdu quant au tonnage.

L'orateur s'est ensuite appliqué à réfuter les assertions de M. Puyeu-Quertier au sujet de la transformation des navires en divers pêches beaucoup plus lucratives pour le marin.
Le cabotage de port à port, malgré la protection qu'on lui a donnée, a diminué par suite de l'emploi des navires à vapeur. Il est donc inutile de dire que ce sont précisément ces marins, qui, en augmentant la flotte de la pêche française, lui donnent une prospérité plus grande. (Applaudissements.)

Repondant ensuite aux assertions émises par M. Puyeu-Quertier, relativement aux grandes compagnies maritimes subventionnées, l'orateur dit et prouve que les subventions sont utiles et que ces compagnies rendent de grands services au